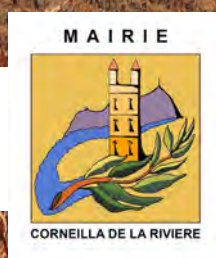


Bienvenue à **Corneilla** de la Rivière

BULLETIN MUNICIPAL • JANVIER 2025

- > EAU AGGLO PERPIGNAN MÉDITERRANÉE
- > GUIDE DES DÉCHETS ET REDEVANCE
- > PLAN LOCAL D'URBANISME
- > TRAVAUX
- > ASSOCIATIONS



www.corneilla-la-riviere.fr

Suivez l'actualité
de la Commune sur :



Pour cette année 2025, je présente mes vœux les plus sincères à chacun d'entre vous.



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Amis Corneillanaises et Corneillanais,

En 2024, des grands projets ont occupé nos services administratifs et techniques, ainsi que nos élus :

- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- Le transfert de la communauté de communes Roussillon Conflent vers Perpignan Métropole Méditerranée.
- Le Parc éolien.

Ces dossiers importants ont mobilisé toute notre attention, et vous en trouverez le compte rendu :

PLU : Il a été voté lors du Conseil Municipal du 10 décembre 2024. La procédure de révision avait pour but de redéfinir nos orientations en cohérence avec le PGRI et le SCOT. Les projets environnementaux ont été renforcés pour favoriser la construction d'un territoire avec une vision durable et globale. Sa validation permettra à l'échéance de 2032, d'augmenter sensiblement la capacité de notre village (2 000 à 2 300 habitants sur 2.5 ha).

Transfert Perpignan Métropole Méditerranée : Après l'étude d'impact réalisé avec le cabinet BST Consulting, nous avons pu définir les différents transferts de compétences et dont ceux des employés, ce qui permet au 1er janvier 2025 d'intégrer P.M.M.

Parc éolien : après l'enquête publique, avec l'avis favorable de l'enquêtrice et deux commissions en Préfecture (30 octobre 2024 et 13 décembre 2024), le parc éolien devrait être réalisé courant 2025 et mis en fonctionnement en 2026.

Durant cette année écoulée, nous n'avons pas négligé les autres travaux annexes.

Eau et assainissement : Des travaux importants ont été réalisés à travers le schéma directeur à la suite de détection de fuites abondantes (rue du Ribèral, rue du Vent, rue Força Réal et rue J.S Pons). Cela nous a permis de remettre en état la rue du Vent (eau, assainissement et voirie) pour un montant de 390K € avec 60 % de subvention, relier l'impasse des Hortes à la route Nationale, ce qui permet de soulager la pompe de relevage de la rue J.S Pons. L'assainissement de la rue du 11 novembre a été réalisé et l'ensemble des regards a été étanchéifié. De ce fait, les eaux pluviales ne vont plus à la STEP.

Le SYDEEL 66 : Le syndicat a changé pratiquement l'ensemble des ampoules de l'éclairage public au profit de LEDS (80%). Ce qui permet une économie de 30% sur la facture d'électricité. N'oublions pas que ce qui est bon pour la planète, est aussi bon pour les finances publiques.

Ancienne cave coopérative : Pour faciliter le rangement de nos services techniques, des box intérieurs ont été aménagés. Ils ont déjà servi pour les nouvelles décorations de Noël. Par ailleurs un parking à l'arrière du centre médical a été aménagé.

Services techniques : Un nouveau camion benne a été acheté et l'épareuse a été changée. Acquisition également de différents outillages pour réaliser les travaux en régie.

Feux tricolores : Le projet d'implantation de feux tricolores est concrétisé. La circulation et surtout la vitesse sont régulées lors de la traversée de notre village.

Salle des fêtes : La climatisation a été changée.

Espace Força Réal : Suite à l'incendie du 17 mai, une partie de la toiture a été impactée. Notre espace a été fermé durant 6 mois. De ce fait, il a fallu réorganiser l'occupation des autres salles pour les différentes associations. Nous leur adressons nos remerciements pour leur compréhension.

RISC (Réserve Intercommunale de Sécurité Civil) : Une convention entre Millas, Montner et Corneilla la Rivière a été établie pour la préservation du massif de Força Réal. Cette réserve fait appel à des bénévoles pour faire de la prévention incendie et incivilités et aider les pompiers en cas de risque majeur.

Junior association : l'espace jeunesse situé dans l'enceinte de l'EFR a été réouvert, sous la responsabilité de la commune. À ce jour, une cinquantaine de jeunes bénéficient d'un encadrement performant et sécurisé.

La salle GACIOT : La salle GACIOT dit la salle Voutée a été insonorisée.

Le terrain « Las Hortes » a été acquis pour la réalisation courant 2025/2026, d'un nouveau terrain de tennis et padel. Les platanes de la route Nationale ont été élagués, l'escalier de notre église a été refait ainsi que sa porte d'entrée repeinte.

Projet en cours :

- L'achat de la maison « Billes » (face à l'église) est en cours. Cela permettra la création d'une rue à double sens (Clave verte / rue de l'Église), permettant de fermer le passage Arago, d'agrandir la cour Gaciot et d'éliminer toutes les nuisances.
- L'éclairage du stade actuellement en panne sera rénové courant 2025 et les ampoules seront remplacées par des LEDS.
- Le projet de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux suit son cours. Il permettra l'alimentation de l'ensemble des immeubles de la commune, et grâce au surplus, certaines entreprises de notre village pourront bénéficier d'un tarif préférentiel.
- Une convention d'installation d'antenne SFR a été signée. Elle permettra la couverture du territoire de Corneilla en réseau 5G.
- L'aménagement d'un parking à la « Paraguerre » (centre-ville), se réalisera au travers de la compétence de P.M.M.
- Lors d'une réunion de quartier concernant les résidents des rues de la Tramontane et des Grenaches (une vingtaine de présents), il a été décidé à l'unanimité, la transformation de l'espace « la pinède ». Les pins seront arrachés et un lieu arboré et citoyen (bancs, tables) ainsi qu'un parking seront aménagés.
- La vidéo surveillance sur le centre du village sera prochainement mise en place.
- Les enfeux construits en 2024, ont été presque tous vendus. Nous en prévoyons de nouveaux.
- Concernant la station d'épuration, le schéma directeur a été étudié en collaboration avec P.M.M. (qui réalisera les travaux une fois le transfert effectué). La décision du rattachement à celle de Pézilla la Rivière a été un choix évident.
- Nous maintenons la propreté de notre village et de nos garrigues. En 2025 nous allons poursuivre l'aménagement du domaine de Força Réal, des hauteurs de CAMPEILS (zone incendiée en 2018) et des orris.
- Une 3^{ème} tranche d'installation des canis crottes, est prévue en 2025.

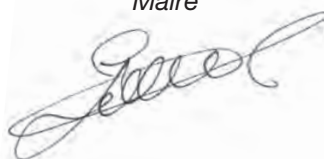
La municipalité remercie l'ensemble des associations pour leurs actions qui maintiennent la vie sociale de notre village.

Je tiens à remercier le personnel administratif, technique et scolaire pour leur engagement et leur excellent travail. Un grand merci également à notre DGS, Aurélie AUJAME par son dévouement et ses précieux conseils.

Chers concitoyens, mon équipe et moi-même continuons de nous réunir chaque lundi afin de poursuivre notre mission pour le bien-être de tous.

L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2025. Qu'elle vous apporte le bonheur, la santé, le succès et l'aboutissement de vos projets.

René LAVILLE
Maire





Madame, Monsieur,

Perpignan Méditerranée Métropole a fait le choix d'une nouvelle délégation de service public pour l'eau potable et l'assainissement collectif, opérée sous une marque locale

« EAU AGGLO PERPIGNAN MÉDITERRANÉE ».

À compter du 1^{er} Janvier 2025, vous bénéficierez d'un service pionnier, qui porte des objectifs clairs : un **tarif au juste prix**, un **service de grande proximité** pour tous les habitants et des engagements forts en matière de **qualité de l'eau** et de **préservation de la ressource**.

Robert Vila,

*Président de la Communauté Urbaine
Perpignan Méditerranée Métropole*



Comment contacter votre service à compter du 2 janvier 2025 ?



En vous rendant à l'espace consommateurs situé El Centre del Món,
35 Boulevard Saint Assisclé, 66000 Perpignan :

Horaires d'ouverture :

- lundi de 9h à 17h sur RDV
- mardi de 8h à 17h
- mercredi de 9h à 17h
- jeudi de 9h à 19h
- vendredi de 8h à 16h
- chaque 1^{er} samedi matin du mois de 9h à 12h sur RDV



Par téléphone (appel non surtaxé) : 04 68 08 31 37

Joignable :

- du lundi au vendredi de 8h à 19h,
- le samedi de 9h à 12h
- 7j/7, 24h/24 uniquement en cas d'urgence



Sur internet : www.ea-pm.fr



Depuis l'application mobile « Eau Agglo »
téléchargeable sur Google Play ou AppStore
en scannant ce QR Code





IMPORTANT

Vous payez votre facture par chèque, TIP ou virement :

Vous recevrez votre 1^{ère} facture entre mars et juin 2025.

Vous pourrez alors payer votre facture comme à votre habitude à l'adresse indiquée sur votre facture ou encore opter pour le prélèvement automatique ou la mensualisation.



À RETENIR



- **UNE FACTURE DEUX FOIS/AN**

basée sur votre consommation réelle grâce au déploiement du télérelevé sur toutes les communes d'ici à fin 2026.

- **UN ESPACE CONSOMMATEUR MOBILE**

qui viendra à votre rencontre sur votre commune.

Retrouvez prochainement toutes les informations sur le site www.ea-pm.fr



EMBALLAGES

Aujourd'hui tous les emballages se trient
En vrac, vidés, écrasés et non imbriqués



BOUTEILLES & FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



VERRE

Uniquement verres d'emballage
Bouteilles, pots, bocaux et flacons



TEXTILES

Quel que soit leur état sauf mouillées ou souillées
Toujours en sac - Jamais en vrac

VÊTEMENTS - SOUS-VÊTEMENTS



LINGE DE MAISON



MARQUINERIE - PELUCHES



CHAUSSURES



Pour toutes informations complémentaires (jours de collecte, horaires d'ouvertures des déchèteries,...) vous pouvez vous rendre sur le site de Perpignan Méditerranée Métropole:

www.perpignanmediterraneemetropole.fr

DÉCHÈTERIES

Accéder aux 12 déchèteries et écosites de PMMCU grâce au badge magnétique

DÉCHETS AUTORISÉS EN DÉCHÈTERIES



* seuls ces déchets sont acceptés sur les éco-sites de Ullupia et Opoul-Perillos
 * 4 pneus/an/badge sur les sites de Canohès, Perpignan et Saint Hippolyte

DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHÈTERIES



Ces déchets font l'objet de traitements spécifiques et ne doivent en aucun cas être jetés dans le bac à ordures ménagères.

Horaires et informations
www.perpignanmediterranee.org

COMPOSTAGE

Réduisez vos ordures ménagères de 30% et produisez votre engrais 100% naturel

Déchets de cuisine

Épluchures de fruits et légumes, restes de repas d'origine organique, marcs et filtres à café, sachets de thé...

Déchets de jardin

Tonte de gazon et autres herbes coupées, feuilles mortes, plantes et fleurs fanées...



Obtenez gratuitement votre composteur et guide du compostage en vous rapprochant de votre mairie.

INFORMATION AUX USAGERS PARTICULIERS

Dans un souci d'optimisation du service et de protection contre l'utilisation frauduleuse du badge d'accès en déchèteries, PMMCU développe son logiciel métier. Afin d'accéder aux déchèteries communautaires **avec votre badge actuel** il est nécessaire de nous transmettre les documents suivants qui permettront la mise à jour de notre base de données :

- Une pièce d'identité,
- Un justificatif d'électricité mentionnant le numéro de Point De Livraison (PDL)

Nous vous remercions de retourner le formulaire au verso dûment rempli accompagné des pièces justificatives, soit :

par mail : contact.dechets@perpignan-mediterranee.org
 par courrier : Perpignan Méditerranée Métropole – DVDEP
 11 boulevard Saint-Assisclé - BP 20641
 66006 PERPIGNAN CEDEX
 à l'accueil de votre **mairie**

Pour toute information complémentaire : 04.68.08.63.40





GUIDE PRATIQUE DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE (PMM)
Direction de la Valorisation des Déchets et de l'Espace Public
www.perpignanmediterraneemetropole.org

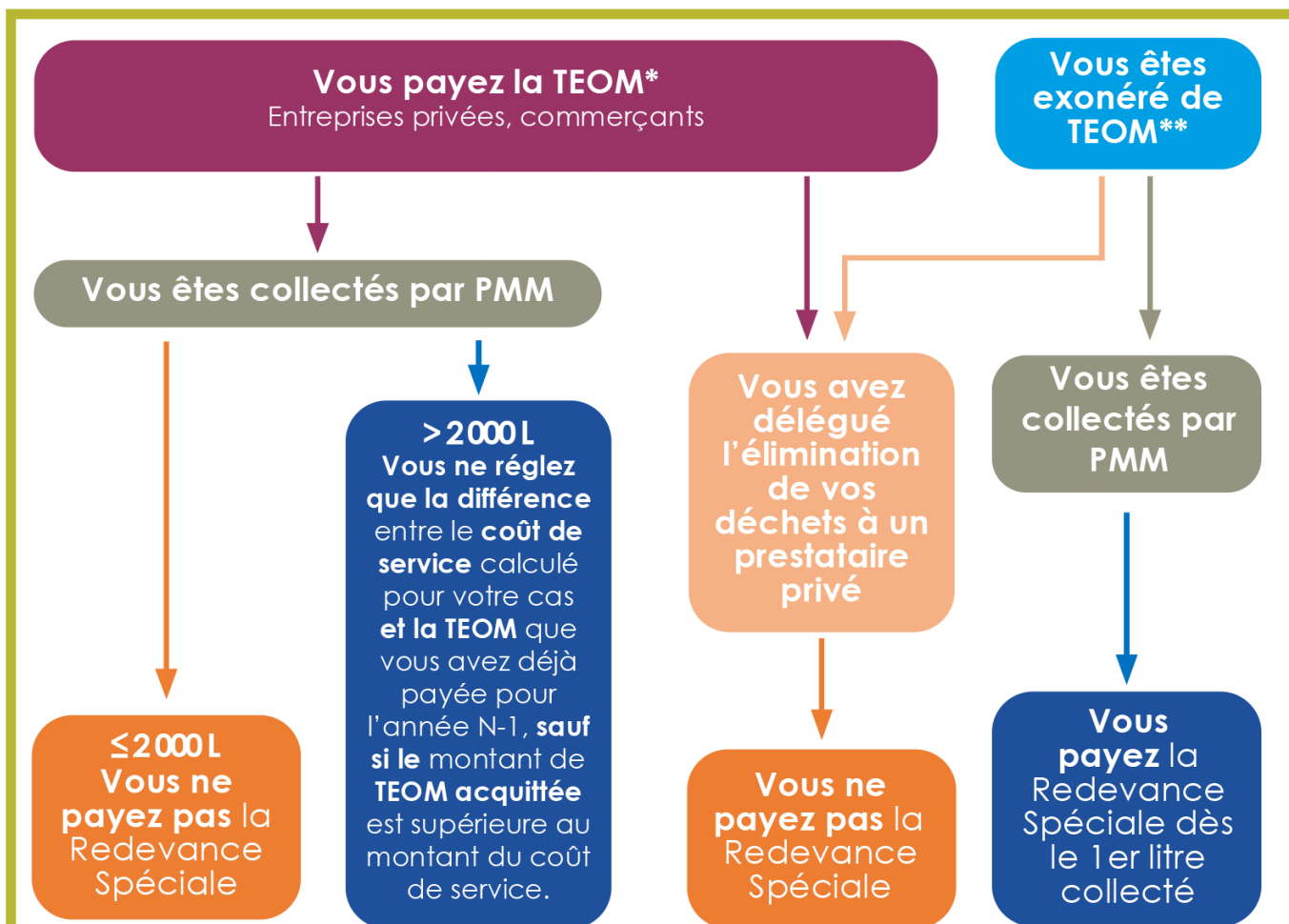
QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE SPÉCIALE ?

La **Redevance Spéciale (RS)** permet de **financer la collecte** et le **traitement des déchets ménagers assimilés en fonction du service rendu**, notamment du **volume, au litre, des déchets produits**.

ÊTES-VOUS CONCERNÉ PAR LA REDEVANCE SPÉCIALE ?

La **RS** s'adresse aux établissements, publics ou privés, producteurs de déchets assimilables aux ordures ménagères (Ordures Ménagères Résiduelles et Emballages Ménagers Recyclables) **dès lors qu'ils bénéficient du service de collecte assuré par PMM**. Ces établissements sont facturés lorsque **le volume hebdomadaire collecté est supérieur à 2 000 litres tous flux confondus par parcelle cadastrale**.

EN FONCTION DE VOTRE SITUATION



* TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (définition au dos).

** Sont exonérés de TEOM : les établissements publics, scientifiques, d'enseignement et d'assistance et affectés à un service public, les Départements, Régions, locaux sans caractère industriel ni commercial loués par l'État, les commerces non sédentaires et les commerces saisonniers exerçant leur activité sur les domaines publics, privés et publics maritimes, usines, nouvelles constructions selon la durée de l'état.

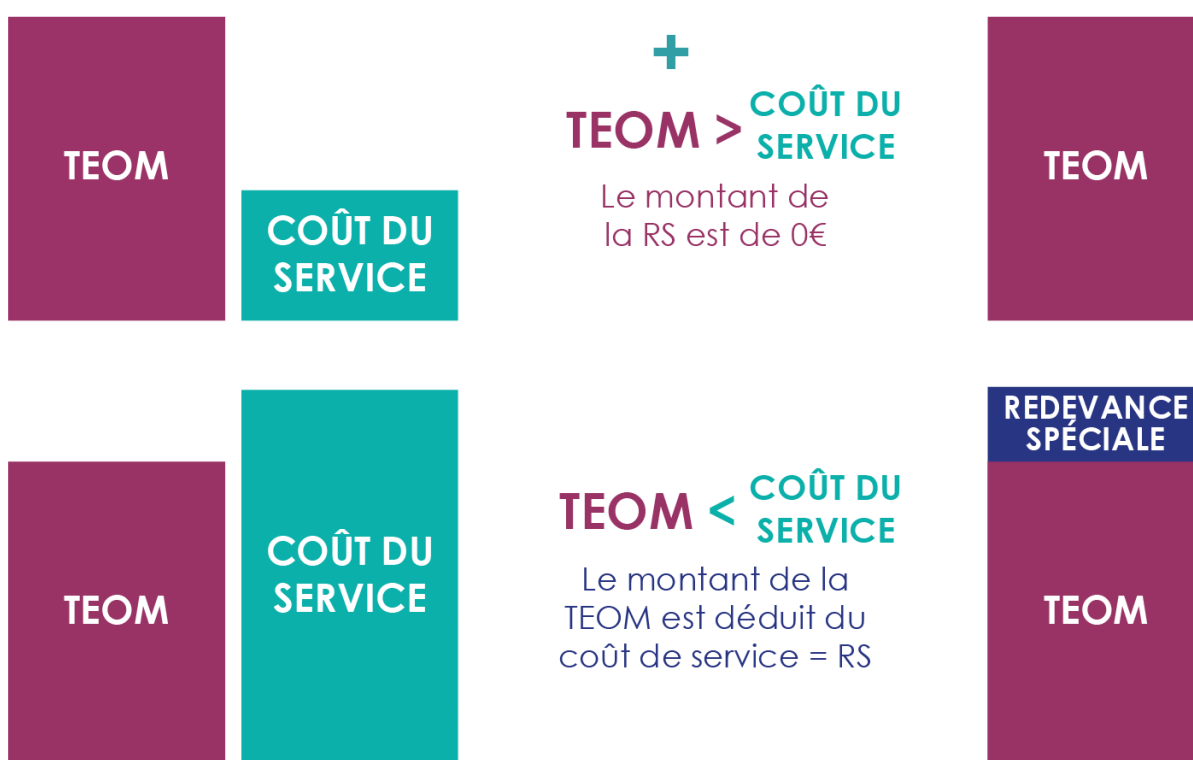
MODE DE CALCUL

X X

En cas de **production de déchets supérieure à 2 000 litres** par semaine, tous flux confondus et par parcelle cadastrale :



EN FONCTION DU MONTANT CALCULÉ...



ÉTABLISSEMENT DU DEVIS

À l'issue d'un **constat contradictoire** avec l'utilisateur, un devis est établi. **L'utilisateur validera ou non le devis proposé.**

En cas de refus, l'utilisateur devra se tourner vers un prestataire privé pour l'enlèvement de ses déchets ménagers assimilés et faire parvenir à PMM un justificatif de leur élimination.

Pour réaliser le devis, l'utilisateur concerné devra fournir, **chaque année, l'avis de taxe foncière** mentionnant le montant de la TEOM pour en être déduit du montant du coût du service.

COMMENT PAYER SA REDEVANCE SPÉCIALE ?

En fin d'année civile, **l'usager redevable reçoit**, préalablement à la réception, par courrier, d'**un avis des sommes à payer** du Trésor Public, **la facture de sa RS** sur son adresse mail de facturation.

OBLIGATION DE TRI À LA SOURCE PAR LES ENTREPRISES

La loi AGEC n° 2020-105 du 10 février 2020 entérine l'**obligation de mise en place du tri à la source** des déchets lorsque ceux-ci ne sont pas traités sur place, et d'une collecte séparée.

Cela concerne les 9 flux suivants : papier/carton, métal, plastique, verre, bois, fraction minérale, plâtre, textile et biodéchets.

Plus d'informations sur : www.ademe.fr

QU'EST-CE QUE LA TEOM ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est une **taxe payée par tout propriétaire** (ménages, entreprises...) d'un bien soumis à la **taxe foncière sur les propriétés bâties** et, est **calculée sur la valeur locative cadastrale**. Elle **contribue** notamment au **financement de la collecte** et du **traitement des déchets** mais permet aussi, entre autres, le financement **du réseau des déchèteries** et **l'entretien du parc de conteneurs**.

La TEOM est **réclamée sur le même avis d'imposition que les taxes foncières**.

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	35,47 %	1,40 %	%	0,315 %	13,39 %	%	
Taux 2021	35,47 %	4,40 %	%	0,262 %	13,39 %	%	
Adresse				3752	3752		2008
Base	1331	165		10	502		
Cotisation							
Cotisation lissée							
Adresse							
Base				12	501		
Cotisation		52		10	502		2008
Cotisation lissée	1328						
Cotisation 2020	1331	165		-16,67 %	+0,20 %	%	
Cotisation 2021	+0,23 %	+217,31 %					
Variation							

Consultez le Règlement de la Redevance Spéciale sur le site internet de Perpignan Méditerranée Métropole : <https://perpignanmediterranee-metropole.fr/documents-publics/>



Révision du Plan Local d'Urbanisme : Appro

Le Plan Local d'Urbanisme est le document stratégique qui per



Contexte de la révision

Suite aux élections municipales de 2020, nous avons choisi de revoir le projet arrêté par l'ancienne mandature.

En effet, notre nouvelle équipe a souhaité prendre en compte l'avis défavorable des services de l'Etat, les dispositions du SCOT Plaine du Roussillon qui fixe à 0,7 % le taux de croissance annuel et les nouvelles dispositions de la loi dite « climat et résilience » de 2021 qui détermine des objectifs de réduction de l'artificialisation par tranche de 10 années afin d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050.

Après une phase de concertation, la commune a finalement arrêté un projet de PLU le 02/11/2023 de manière à le rendre plus vertueux en termes de risque inondation, consommation d'espace et d'artificialisation des sols.

Compte tenu des résultats de l'enquête publique organisée du 13/05/2024 au 14/06/2024, des différents avis des Personnes Publiques Associées et des conclusions du commissaire enquêteur, des adaptations mineures ont été apportées au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour clore cette procédure de révision, le PLU de Corneilla a été approuvé par le conseil municipal le 10/12/2024.

Tous les documents composant le Plan Local d'Urbanisme de Corneilla la Rivière sont consultables en Mairie et sur les sites de la Mairie : www.corneilla-la-riviere.fr ou www.intramuros.org/corneilla_la_riviere

Les objectifs du PLU

Depuis 2017 la commune était couverte par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui ne permettait pas d'organiser le développement de l'urbanisation. Ainsi, le 31/08/2021 en relançant le projet de PLU, la commune a prescrit un document d'urbanisme avec pour objectifs de :

- Dessiner une trame urbaine cohérente en modérant la nécessaire consommation d'espace tout en maintenant une croissance démographique moyenne
- Favoriser la cohérence du développement urbain
- Préserver l'identité corneillanaise
- Accompagner les développements économiques en s'appuyant sur les dynamiques existantes
- Améliorer les déplacements et la lisibilité urbaine
- S'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement

Adoption par le conseil municipal du 10 décembre 2024.

permet d'organiser le développement de l'urbanisation de la commune.

Contenu du Plan Local d'Urbanisme



Les différentes zones du PLU

Le zonage du PLU couvre l'ensemble du territoire communal. Chaque parcelle est ainsi concernée par des réglementations particulières.

Le PLU distingue quatre zones principales :

- **Les zones Urbaines (zone U)** : elles sont déjà urbanisées et les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante.
- **La zone A Urbaniser (zone AU)** : il s'agit de secteurs destinés à accueillir de futurs habitants ou de nouvelles entreprises. L'urbanisation est progressive.
- **Les zones Agricoles (zone A)** : elles sont uniquement destinées aux activités et constructions nécessaires à l'activité des agriculteurs.
- **Les zones Naturelles (Zone N)** : ces espaces sont préservés pour leur paysage, leur faune et leur flore.

Le PLU : un document qui évolue

Le PLU peut évoluer pour corriger des dispositions qui n'apparaîtraient pas pertinentes lors de l'application, pour permettre la réalisation de projets ponctuels non prévus initialement ou pour se conformer à des obligations réglementaires.

En réalité, toutes ces procédures pouvant aller de la modification simplifiée à la révision générale s'avèrent plus ou moins lourdes en fonction des changements projetés.

Ainsi le PLU est bien le projet de territoire pour les 10 prochaines années sans pour autant être un document figé dans le temps.

Les chemins ruraux situés entre le village et la rivière Têt ont bénéficié d'un entretien particulier

Les agents du Chantier d'Insertion ont apposé pas moins de 40 tonnes d'enrobé à froid sur les différents chemins goudronnés des lieux-dits :

- els Castanyers
- las Deveses Velles
- las Bosigues
- els Devesats
- als Camps Grans



L'entretien des bordures a été réalisé par le passage de l'épareuse (mangouste) montée sur le tracteur de la commune.



Le chemin dit de « La traverse de Pézilla » a bénéficié, pour le plus grand bonheur de nombreux promeneurs qui ont chaleureusement remercié l'agent ayant réalisé ce chantier, d'un gros travail de remise en état (débroussaillage, coupe et enlèvement d'arbres tombés en travers du chemin). L'entretien des chemins de garrigue a été réalisé hors période « RISQUE INCENDIE » (du 1^{er} juin au 30 septembre cette année).

Les pistes DFCI du massif de Força-Réal ont été entretenues pendant la période hivernale, conjointement par les agents du service technique et du Chantier d'Insertion, assurant ainsi le passage du véhicule de la RISC pour la prévention des risques d'incendie en période estivale.

Un renforcement du ravin des « Tourrens » à hauteur du lieu-dit « Clot de Ricou », fragilisé depuis les fortes pluies de 2014, a été mis en place par l'entreprise « CORNEILLA CONSTRUCTION ». Des panneaux de béton découpés, issus des cuves de l'ancienne cave coopérative vinicole ont été réutilisés, diminuant ainsi le coût total des travaux.

Un débroussaillage du lit des différents ravins a été entamé en cette fin d'année par le Chantier d'Insertion.



Une nouvelle demande de plantes gratuites a été formulée à la Pépinière Départementale

Issues de la palette végétale adaptée à la sécheresse éditée par la CAUE 66, ces plantes ont été présentées et votées à l'unanimité lors du conseil municipal du 9 juillet 2024 pour terminer l'aménagement de l'Espace Força Réal, incluant la plantation d'arbres et le remplacement des plantes desséchées des jardinières du village.

La préfecture applique à ce jour les mesures de RESTRICTION D'EAU et il nous est toujours interdit par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de réutiliser les eaux en sortie de station d'épuration (REUT) pour l'irrigation municipale.



> ZÉRO PHYTO

La commune est engagée dans la charte « zéro phyto » depuis 2021

Ce qui exclu l'utilisation de produits de synthèse pour l'entretien des rues du village. Les différents espaces publics sont entretenus à la débroussailleuse à main.



> FORMATION TAILLE DE LA VIGNE

Nouvelle formation « TAILLE DE LA VIGNE » avec l'organisme « El Formation » et la municipalité

Celle-ci, ouverte à l'ensemble des demandeurs d'emploi du département, s'est déroulée du 4 au 25 novembre dans les locaux de la mairie pour la partie théorique et dans les parcelles de vignes mises à disposition par les viticulteurs corneillanais pour la partie pratique.



> LIEU-DIT

Aménagement d'un parking au lieu-dit « Estret de la Berne »

Les gravats, des travaux de réfection de la « rue du vent », ont été récupérés pour l'aménagement d'un parking à deux niveaux au lieu-dit « Estret de la Berne », Ce secteur étant un point de départ de nombreuses randonnées dans le massif.



> PATRIMOINE

Rénovation de la porte de l'église

Voilà plusieurs années, que les incidences du temps font perdre de son éclat, à la porte de notre église. La municipalité au moyen de ses employés municipaux, lui a donné une seconde jeunesse, en la repeignant comme il se doit.



> VOIRIE

L'éclairage public passe à la LED

Chacun a bien conscience que l'efficacité de l'éclairage public est une absolue nécessité pour le confort et la sécurité des citoyens. Cependant, par souci économique et environnemental, le changement des ampoules d'éclairages traditionnelles par des LED est devenu indispensable. Grâce au partenariat entre la municipalité et le SIDEEL (Syndicat départemental énergie et électricité pays catalan), c'est désormais chose faite.



> BÂTIMENT PUBLIC

Restauration après incendie de la salle Força Réal

Les travaux de réfections et de mise aux normes après sinistre de la salle Força Réal se sont achevés courant novembre. L'ensemble des travaux (couverts par les assurances), s'étaient vu retardés par les délais de livraison de matériels, indépendamment de la commune et des entreprises chargés des travaux.



Installation de feux tricolores « intelligent » sur la route Nationale

Mise en place de feux tricolore dit « intelligent ». Ces feux sont pourvus de caméras et de capteurs permettant de détecter et calculer la vitesse des véhicules approchant. Si le véhicule en question respecte la limitation de vitesse, il passe au vert. Dans le cas contraire, il reste rouge. Après l'installation de ralentisseurs (type coussin berlinois) et l'aménagement d'une zone 30, sur la quasi totalité de la route nationale, il complète parfaitement le dispositif de sécurité que nous impose l'artère principale de notre commune.



Réfection de la chaussée sur la route menant de Pézilla à Corneilla la rivière

Après de multiples relances, auprès des organismes concernés, portant sur les dégradations de la chaussée par la ramification des racines des platanes la jouxtant, la route dite départementale D614 a été rénovée. Le décaissement d'une couche supérieure comprenant le revêtement bitumeux, le remblais et la couche supérieure de la terre a été effectué. Après l'extraction de ramification de racine présente, un rebitumage et un aplanissement de la chaussée a été réalisé. L'ensemble des opérations ayant pour objectif de rendre la circulation sur cette route beaucoup plus sécurisée.



Travaux sur le réseau eau et assainissement de la rue du vent et impasse du 11 novembre

Les travaux de mise en conformité du réseau eau et assainissement de la rue du vent se sont achevés dernière semaine de novembre. Ils se sont terminés par un goudronnage intégral de la rue du vent. Des travaux de même nature ont été réalisés impasse du 11 novembre.



Le CCAS de Corneilla poursuit son accompagnement auprès des aînés et des familles en difficulté et reste à l'écoute de tous les citoyens



Le CCAS a participé à diverses aides humanitaires : la collecte en supermarché pour la banque alimentaire de Perpignan, notre partenaire, puis, grâce à vous dernièrement, la collecte pour nos voisins espagnols, victimes des inondations. L'association CATALADON et les transports ANECCOP St-Charles ont acheminé les colis jusqu'à la périphérie de Valence où la Croix-Rouge a pris le relais.

En partenariat avec l'UNAPEI, nos commerçants ont assuré une vente de brioches au bénéfice des personnes en situation de handicap. Nous les en remercions.

Notre action auprès des écoles se poursuit également. Les goûters de Noël ont été distribués aux enfants comme chaque année. Les ateliers philo ont été renouvelés pour la classe de CM2 et étendus cette année aux CM1. Ces ateliers, menés par l'association SEVE, ont un impact très positif sur les élèves, en particulier sur la prise de parole, la réflexion, le raisonnement et la confiance en soi. Ils les préparent à une rentrée plus sereine au collège où les ateliers philo sont déjà en place.

Le repas des aînés reste un rendez-vous important de l'année. Le 13 décembre fut un moment gourmand, festif et chaleureux. Chacun a pu apprécier l'animation musicale.

Une nouveauté pour janvier 2025 concernera les personnes de 60 ans et plus, désireuses de participer à des débats sur des thèmes variés qui seront proposés au fil du temps par deux animateurs bienveillants et chevronnés. Ces ateliers seront gratuits et conviviaux, autour d'un goûter offert aux participants par le CCAS. Notre objectif est de mettre en place une rencontre intergénérationnelle favorisant des échanges entre nos aînés et nos enfants.

Pour les bénéficiaires de la banque alimentaire, des ateliers cuisine ainsi qu'une initiation à l'utilisation d'internet seront organisés en 2025. À l'heure actuelle, 22 familles de notre village sont soutenues par le CCAS. La banque solidaire de vêtements se fera au mois de janvier. Cette vente, ouverte à tous, se fait au bénéfice du CCAS pour soutenir ses actions.

Nous vous rappelons que l'assistante sociale, Mme SABARDEIL, est présente tous les mardis dans les locaux du CCAS. Mme BATAILLE continue d'assurer une permanence tous les jeudis après-midi. Vous pouvez venir la rencontrer en toute confiance. Un petit café vous sera servi et « les murs n'ont pas d'oreille... ».

Enfin, le CCAS remercie l'ensemble de ses bénévoles pour tout le travail qu'ils accomplissent toute l'année.



Cette année, l'école élémentaire des Tilleuls accueille 104 élèves

Répartis entre une classe de Cp dont l'enseignante est Mme Pascal, deux classes de CE1/CE2 dont les enseignantes sont la directrice Mme Surroca et Mme Duvignac, fraîchement arrivée sur l'école, une classe de CM1 avec M. Berget et la classe de CM2 de Mmes Casellas et Taba.

Les sorties et les projets vont bon train, comme à l'accoutumé avec une première sortie de cohésion qui a eu lieu en octobre à Paulilles pour renforcer les liens de parrainage entre les cp et les cm2. Le Scrabble et le tennis ont repris de plus belle grâce à l'intervention de M. Maubayou. Les ateliers philosophiques financés par la municipalité au profit des élèves de CM viennent de commencer, et inspirent déjà beaucoup les élèves qui développent leur réflexion et leur analyse. Des randonnées rythment les semaines des élèves de cp ce1 et ce2 qui découvrent les bienfaits de la marche et la belle nature aux abords du village. Les liens intergénérationnels se poursuivent avec des visites aux résidents de la maison de retraite de Pezilla et des liens également avec les voisins du collège de Millas. Les cycle 2 se sont déplacés à Perpignan pour une rencontre sportive autour des jeux collectifs. D'autres sorties sportives (rugby à 13, jeux compétitifs ...) et culturelles (theatre de l'archipel, Tautavel...) seront réalisées au cours de l'année 2025 grâce aux financements conjoints de la mairie de l'association « tout pour les enfants », de la coopérative scolaire et des parents.

Une belle dynamique et un bon esprit de cohésion émane de tous : parents, enfants, enseignants et autres adultes dans cette petite école rurale. Passez de belles fêtes de fin d'année.

L'Équipe enseignante de l'élémentaire.



La Médiathèque, un espace culturel gratuit et ouvert à tous

La médiathèque, espace culturel gratuit et ouvert à tous, a continué ses activités d'accueil et d'information tout au long de l'année 2024. Elle compte cinq bénévoles qui vous accueillent le mardi de 16h à 18h et le vendredi de 15h à 18h.

Cette année 2024 a été particulière puisqu'elle est annonciatrice d'un profond changement dû à la sortie de l'intercommunalité Roussillon-Conflent pour rejoindre celle de Perpignan Méditerranée Métropole à compter de janvier 2025. Tous les intervenants travaillent sur les modalités du transfert et vous pouvez compter sur le dévouement des bénévoles pour les mettre en place le plus rapidement possible.



RéSO.net
LE RÉSEAU NUMÉRIQUE DE VOS MÉDIATHÈQUES

Des livres, des journaux,
des vidéos, chez vous, sur tous
vos supports en un clic, 24h/24h

Rejoignez resolu.net, le réseau numérique
des médiathèques de votre territoire

Perpignan
Méditerranée
Métropole



Repas de Noël des employés municipaux

Cette année, M. le Maire et son équipe municipale ont décidé de convier l'ensemble des agents communaux et leurs familles pour un repas à l'occasion des fêtes de fin d'année, à la salle de l'Espace Força Réal.

Avant de partager le verre de l'amitié, M. le Maire a rappelé sa confiance et sa reconnaissance pour les actions menées au quotidien dans l'exercice de leur fonction. Les agents municipaux, tous services confondus, répondent avec efficacité et compétence aux attentes toujours plus pressantes de nos concitoyens. Et nous savons qu'une commune est toujours jugée sur sa réactivité et sa qualité. Un grand merci pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Puis, M. le Maire a passé la parole à Mme AUJAME Aurélie, Directrice Générale des Services. Elle a souhaité la bienvenue à Mme SAULNIER Emilie, qui est venue rejoindre l'équipe administrative, ainsi qu'à M. CARON Arnaud qui occupe le poste d'animateur au sein de la Junior Association. Ensuite, elle a abordé le transfert de notre commune à Perpignan Méditerranée Métropole et mis à l'honneur M. RESPAUT Jean-Louis, qui quitte notre village au profit d'une nouvelle affectation à la communauté urbaine, ainsi que M. BANCALERO Henri qui part dans une autre municipalité de notre département. De nouveaux défis les attendent, qu'ils relèveront haut la main, et nous leur adressons nos meilleurs vœux de réussite.

À l'issue de ces discours, les employés ont reçu leurs cadeaux de Noël, et se sont attablés pour déguster un succulent repas, préparé par Mme LAVILLE Martine, qui a été chaleureusement remerciée. Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur, au grand bonheur de tous.





Village de Noël 2024

Le 7 décembre 2024 a eu lieu à l'Espace Força Réal la 4^{ème} édition du Village de Noël organisé par la Mairie en collaboration avec l'association du comité d'animation culturelle.

Tout avait été prévu pour régaler petits et grands. Jeux en bois, concours de dessin, artisans et exposants ainsi que les vignerons Corneillanais étaient présents. L'animation musicale avait été confiée à DJ José, pendant que l'équipe du comité d'animation tenait la restauration : Huîtres, plateau de charcuterie, frites, calamars, tajine de poulet et ses pommes de terre, en partenariat avec le café des sports, ont régalingé tout le monde. La fête a duré jusque tard dans la nuit, le Père Noël était très content !





À la découverte d'Oxyjeune : une nouvelle dynamique pour les jeunes



A l'initiative de la municipalité et par conventionnement avec la ligue de l'enseignement 66, la junior association Oxyjeune a vu le jour au mois de juillet et se donne pour mission de créer un espace dédié aux jeunes, où créativité, partage et épanouissement sont au cœur des activités. Grâce au soutien de la mairie, les ados du village peuvent bénéficier d'une structure équipée de tout le matériel nécessaire.



Oxyjeune, c'est un espace où les jeunes de Corneilla la Rivière peuvent exprimer leurs idées, s'engager dans des projets enrichissants et développer leur esprit d'initiative. Depuis ses débuts, la junior association n'a cessé de grandir, rassemblant des membres motivés et animés par l'envie de faire vivre leur village.

Oxyjeune : un succès grandissant auprès des jeunes

Depuis son lancement en juillet, Oxyjeune n'a cessé de gagner en popularité, attirant de nombreux jeunes en quête de loisirs variés et enrichissants. En seulement quelques mois, le projet a su fédérer 85 jeunes inscrits, témoignant du dynamisme et de l'attractivité de cette initiative. Cette forte participation illustre l'impact positif de l'association dans la vie des jeunes, ainsi que la diversité des activités, le vivre ensemble et l'énergie déployée par l'équipe pour créer un lieu accueillant et stimulant.

Des activités pour tous les goûts

Pour Oxyjeune, la créativité est à l'honneur ! Parmi les moments forts de ces derniers mois, les ateliers de cuisine ont conquis tout le monde. Préparer des cookies, des crêpes ou d'autres délices sucrés est devenu une activité phare, où chacun met la main à la pâte dans la bonne humeur. Ces moments gourmands ne sont pas seulement l'occasion d'apprendre des recettes, ils renforcent également l'esprit d'équipe et le plaisir de partager ensemble. Certains parents ont même eu le privilège de goûter nos créations.

Une initiative gourmande et solidaire

Pour cette occasion spéciale du marché de Noël, les jeunes se sont investis à 100 % dans la préparation et la vente de délicieuses douceurs. Les gâteaux maison ont ravi les papilles des visiteurs du marché. Grâce à leur engagement et leur sens de l'organisation, l'initiative a non seulement permis de récolter des fonds pour soutenir les activités de l'association, mais également de renforcer les liens entre les jeunes et la communauté locale. Nous adressons un immense merci à tous les parents qui se sont investis dans la préparation des gâteaux maison. Votre soutien, votre temps et votre talent culinaire



Des sports pour bouger et s'épanouir

Le sport occupe une place de choix dans les activités d'Oxyjeune, offrant aux jeunes l'opportunité de développer leur esprit d'équipe et de renforcer leur confiance en eux. Qu'il s'agisse de matchs de basket énergiques, de parties de ping-pong pleines de rebondissements, de matchs de foot endiablés ou encore de séances de tennis dynamiques, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

Ces activités sportives ne sont pas seulement un moyen de se dépenser physiquement. Elles jouent également un rôle éducatif majeur. Elles enseignent des valeurs essentielles comme le respect des règles, la coopération, l'endurance et l'esprit de fair-play. Que l'on gagne ou que l'on perde, chaque match est une occasion d'apprendre et de grandir.



Un reportage pour capturer l'essence de la fête

Lors de la Festa Major, une fête traditionnelle et animée du village de Corneilla-la-Rivière, les jeunes d'Oxyjeune se sont transformés en véritables reporters. Micro en main, ils sont allés à la rencontre des participants pour capturer l'atmosphère festive et les impressions des personnes présentes.

Ce reportage a permis d'interviewer des personnalités variées, dont :

Le maire du village, qui a partagé son enthousiasme et l'importance de cet événement pour la communauté locale.

Des chanteurs et musiciens, qui ont parlé de leur passion et de leur expérience sur scène.

Des habitants et visiteurs, qui ont exprimé leur joie et leurs souvenirs liés à cette fête traditionnelle.

Une expérience éducative et valorisante

Cette activité a été bien plus qu'un simple exercice journalistique. Elle a permis aux jeunes de développer des compétences en communication, en organisation et en prise de parole. Les interviews ont renforcé leur confiance en eux et leur capacité à interagir avec des personnes de différents horizons.

En réalisant ce reportage, ils ont également pris conscience de l'importance de valoriser les événements locaux et le patrimoine culturel de leur village. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'approche pédagogique d'Oxyjeune, qui encourage l'autonomie, la curiosité et l'engagement citoyen.

Une fête immortalisée grâce à l'énergie des jeunes

Le reportage a été accueilli avec enthousiasme, tant par les participants que par les organisateurs de la fête. Il illustre parfaitement l'énergie et la créativité des jeunes d'Oxyjeune, ainsi que leur volonté de s'impliquer activement dans la vie locale.

Les jeunes tiennent à remercier Monsieur René LAVILLE, Maire de Corneilla la Rivière et ses deux conseillères municipales en charge de la jeunesse, Mmes Marina CAMPOY et Angélique LIMOUZI-MICHEU. Nous tenons à remercier chaleureusement la Ligue de l'Enseignement pour son soutien précieux.

Arnaud CARON,
accompagnateur de la Junior Association Oxyjeune

Forum des associations

Le Forum des associations a eu lieu samedi 31 août 2024.

Toujours à la recherche d'une formule qui rassemble et permette de présenter le maximum d'associations, la municipalité a cette année opté pour le stade de rugby.

Un village de barnums a été installé pour permettre à chaque association de présenter son activité, avec le carré vert servant de piste de danse (cf photo : une madison organisée par « Alors on danse »), où visiteurs, acteurs ou membres de l'équipe de Força XV se sont prêtés à l'exercice.

Les féminines de Força XV minimes/cadettes nous ont offert une confrontation, tandis que du côté des cibles, les Archers proposaient une séance d'essai ouverte à tous. La démonstration toujours spectaculaire du Viet Vo Dao a également fait forte impression.

À partir de 17h, Monsieur le Maire, René LAVILLE, a accueilli les nouveaux arrivants qui s'étaient préalablement enregistrés en mairie. Cette cérémonie a été un moment d'échange autour du verre de l'amitié. Chaque nouveau Corneillanais a reçu un stylo marqué « Corneilla la Rivière » ainsi qu'un livre d'Émile PERONNE, Chroniques d'un village du Ribéral. Un vrai moment de partage, d'échange et de convivialité.



The VIP Events

C'est à Thuir qu'a eu lieu la rencontre des sociétaires de la caisse locale du Crédit Agricole de Millas Pezilla avec une récompense spéciale pour l'association The VIP de Corneilla pour son action octobre Rose 2023.

L'association concourait dans la catégorie « coup de cœur du public ». The VIP a reçu les félicitations du Crédit Agricole ainsi que le prix spécial du jury avec un chèque de 995 euros en bonus.

Cette année, la vente de rubans chez les commerçants de Corneilla, les ventes au marché de Thuir, les participations à La Rose Canetoise et à la décoration du patio de l'hôtel de ville de Perpignan le 4 octobre, ainsi qu'une collaboration avec le lycée Charles Renouvier de Prades et les élèves de terminale STMG dans la vente de rubans roses... toutes ces actions se sont poursuivies pour défendre la cause.

2025 se présente avec un calendrier d'actions programmées : le dimanche 27 avril, une Rifle Rose à l'EFR ; le samedi 11 octobre, une magnifique soirée cabaret avec humoriste, danse, musique... tout un programme. Les profits de cette soirée seront reversés à ONCO PO, centre de coordination en cancérologie.



Stade Omnisports Corneillanais



Un mois de novembre sportif et mémorable à Corneilla-la-Rivière

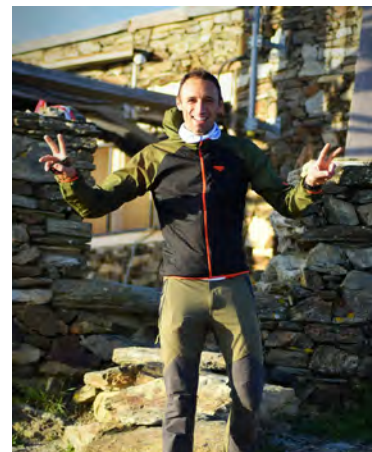
Corneilla-la-Rivière a vibré au rythme du sport ce mois de novembre, avec deux événements majeurs qui ont rassemblé des centaines de passionnés et mis en valeur Força Réal. Entre VTT sur les sentiers et courses dans la garrigue, le Stade Omnisport Corneillanais (S.O.C) a démontré encore une fois tout son dynamisme et son succès. Retour sur ses réussites.

450 vététistes à l'assaut de Força Réal : du jamais vu !

Rémi BONNEAU et l'équipe du S.O.C n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir un événement à la hauteur des attentes. C'est ainsi que les sentiers de Força Réal ont accueilli 450 vététistes venus de tout le département et au-delà pour relever un défi aussi exigeant qu'enchanteur.

Quatre parcours, adaptés à tous les niveaux de la balade familiale au tracé expert ont permis à chacun de se dépasser tout en profitant des magnifiques paysages sous un soleil bien présent.

Les participants ont salué la qualité des tracés, alliant technicité et plaisir, ainsi que l'accueil chaleureux des bénévoles et le généreux buffet d'arrivée. « Un rendez-vous incontournable », a résumé un participant conquis, promettant de revenir l'année prochaine.



Rémi BONNEAU, ravi d'accueillir les 450 vététistes sur les sentiers de Força Réal.

700 athlètes dans la garrigue corneillanaise : un record de participation !

Une semaine plus tard, la garrigue de Corneilla-la-Rivière s'est transformée en un véritable terrain de jeu pour 700 coureurs et marcheurs.

Le 5 km nature, accessible à tous, a offert un tracé agréable à travers les vignobles corneillanais.

Le 13 km, en hommage à l'emblématique Lambert Narach, proposait un parcours technique et varié à plus de 350 athlètes. Enfin, le Força Réal Trail, véritable défi avec 24 km et 950 m D+, amenait les 200 traileurs jusqu'au sommet de Força Réal, récompensant leurs efforts par une des plus belles vues panoramiques.

Au final, entre chemins rocailleux, sentiers bordés d'oliviers et vues imprenables sur le Canigou, les différentes courses ont été un régal pour les yeux et un défi pour les jambes. À l'arrivée, les sourires et la convivialité étaient au rendez-vous, témoignant, une fois de plus, du succès de cette matinée.

Rendez-vous l'année prochaine.

Fort de cet engouement, le Stade Omnisport Corneillanais (S.O.C), sous la présidence de Louisa Abdo-uche, se prépare déjà à de nouveaux défis sportifs.

Bravo à tous les participants et un grand merci à ceux qui, dans l'ombre (Laura, Théo et Tim, Fanny & Jeff, Jean-Louis, Céline & Éric, Carlos, Olivier, Samuel, Sébastien, Stéphane, Florian, Anne & Marc, Margareth & Marc, José, Marie-Hélène & Jean-Marie, Marie-Laure & Christian, Laurent, Sandra & Hervé, les « belles-mères », Papé et Mamé, David, Diane, Emma, Fati, Anthony & Rémy, les filles du rugby), rendent ces événements possibles !



Une équipe du S.O.C en folie !

Association de tous les villages de Catalogne nord de nom Corneilla



75 adhésions à la Rivière, 13 au Vercol et 22 au Conflent soit un total de 110 adhérents ont constitué le groupe de notre association pour l'année 2024.



Le partage de la galette du mercredi 17 janvier, l'assemblée générale du samedi 9 mars avec son traditionnel repas servi par Crystal traiteur à l'espace Força Real ont permis de démarrer le planning des activités.

Nous sommes partis à Sète le samedi 4 mai pour visiter la ville et sur les traces de l'ami Georges Brassens. Samedi 29 juin une grande journée de promenade nous a emmené à la découverte de « la mar d'Amunt » en Espagne avec la visite de San Père de Rhodes, d'une halte au port de la Selva et d'un déjeuner à LLança suivi de la découverte de la ville. Le samedi 31 août nous avons participé au forum des associations, le mercredi 25 septembre

nous avons organisé une réunion de rentrée avec les 3 villages réunis.

Comme tous les ans, nous nous sommes rendus le dimanche 6 octobre à la fire de l'All à Cornella del Terri, en covoiturage et avons déjeuné et passé l'après-midi à l'Escala ce qui nous a permis de visiter le Musée d'Archéologie de Catalogne-Empúries face à la Méditerranée et de se promener dans les ruines gréco-romaines d'Empúries. Notre dernière sortie de l'année 2024 a eu lieu le samedi 23 novembre avec la soirée « festival des lanternes » au château d'Aubiry à Céret. L'année 2025 débutera par notre assemblée générale le samedi 25 janvier 2025 à l'EFR où vous pourrez payer votre cotisation annuelle.

Nos amis du Conflent et du Vercol nous préparent respectivement une journée à Saint-Michel-de-Cuxa et un déjeuner au restaurant "el taller " à Taurinya au mois de mai et une journée à Saint-Laurent-de-Cerdans avec repas en Espagne au restaurant Can Mach à Tapis au mois de juin. Bonne année 2025 à tous.

Club du 3^{ème} âge Sempre Joves

Vous avez 50 ans et plus ? Venez nous rejoindre tous les mardis après-midi à partir de 14 heures, à l'Espace Força Réal pour la rife hebdomadaire suivie du goûter.

Bien que cette année ait été marquée par un ralentissement de nos activités (repas, animations) à la suite de l'incendie de l'Espace Força Réal, les riles se sont tenues à la salle des fêtes toujours dans la même convivialité.

Nous avons organisé 3 sorties : Empuries et l'Escala, la ferme marine à Marseillan avec dégustation des produits de la mer, et pour un avant-goût de Noël, les gourmandises de l'Avent au Domaine de Gaillac où un savoureux repas aveyronnais nous a été servi. Le dernier goûter de l'année 2024 a pu se tenir à l'Espace Força Réal pour le bonheur de tous avec la rife spéciale Noël et les gourmandises pour chacun. Tous ces moments ont permis de faire oublier pendant quelques heures les soucis du quotidien.

L'Assemblée Générale se tiendra le mardi 21 janvier 2025.

Bonne année à tous, Le Bureau



> ASSOCIATION

Le repas des aînés un événement incontournable de notre commune.



Il constitue un véritable temps fort dans l'année, permettant de rassembler les seniors autour d'un moment festif et chaleureux.

Ce type de rassemblement permet aux seniors de se retrouver, de rompre avec la solitude et de partager un moment de détente avec des personnes de leur génération. Rires et moments d'émotions autour de vieux souvenirs. Pour beaucoup, c'est une occasion rare de se réunir en dehors de leur cercle habituel, de rencontrer d'autres habitants de la commune, de renouer des liens et de tisser de nouvelles amitiés. En leur offrant un moment de convivialité, la municipalité témoigne de sa bienveillance et de son attachement à ses aînés.



Comité d'entente des anciens combattants et des opérations extérieures

Accessible aux anciens combattants, ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à des opérations extérieures (militaires, gendarmes, policiers), le comité participe principalement aux cérémonies de commémoration du village et parfois de la région. Des repas sont également organisés en association avec le Souvenir Français, réunissant tous les membres pour partager des moments conviviaux. Le comité d'entente est accessible à toute personne désireuse d'entretenir un devoir de mémoire. Nous sommes nombreux dans le village à avoir servi la France malheureusement, peu rejoignent le comité, qui voit ses membres diminuer au fil des ans. Venez nous rejoindre pour entretenir le devoir de mémoire et apporter notre soutien à nos combattants d'hier et d'aujourd'hui.

Sans vous, le comité risque fort de ne plus exister dans quelques années ! Le Comité.

Le Souvenir Français

Comme chaque année, à Corneilla, comme partout en France, le Souvenir Français poursuit sa mission de préserver la mémoire de ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire.

Nous sommes présents à toutes les cérémonies au Monument aux morts, entretenons les tombes du carré militaire et fleurissons les caveaux familiaux où reposent les soldats et les anciens présidents du Souvenir Français.

Chaque 8 mai et 11 novembre, nous nous réunissons autour d'un repas de cohésion avec les Anciens Combattants-OPEX dans une ambiance conviviale et, pour la Toussaint, nous organisons une quête qui a rapporté 201,50 euros en 2024. Cette somme servira à rénover et à fleurir tombes et monuments commémoratifs en France et à l'étranger, ainsi qu'à financer les visites scolaires sur les lieux de mémoire.

À Corneilla, nous comptons 132 adhérents et espérons augmenter cet effectif lors de notre réunion annuelle du 12 février 2025. Venez nombreux y participer et nous aider ! La cotisation annuelle minimale est de 10 euros.

Nous avons déploré cette année le décès de plusieurs adhérents : Pierre BATLLO, Michel BOUTTEMONT, Georgette ARMINGAUD, Daniel AUBERT, Jean-Claude RESPAUT, ainsi que trois personnalités qui ont durablement marqué Corneilla : Yves GANDOU, Maire Honoraire, Jean CAMPIGNA, Président d'Honneur du Souvenir Français et Roland MUSSOT, Maître de conférences à la Sorbonne. Tous étaient de fidèles amis qui manqueront à la vie du village.

Le Comité de Corneilla



Les jardins familiaux de Corneilla la Rivière



À chaque famille sa parcelle. Les jardins familiaux ont succédé aux jardins ouvriers à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ils permettent aux familles d'avoir accès à une parcelle de terrain qu'elles peuvent cultiver librement. Légumes, fruits, plantes aromatiques, fleurs, chaque jardinier choisit les espèces qu'il souhaite voir pousser. Il peut aussi installer une tonnelle ou simplement cultiver seulement une moitié de sa parcelle, l'autre partie étant aménagée en jardin ludique que les enfants apprécient beaucoup. Implantés dans un lieu idéal, au calme, aux environs du village, nos jardins sont une belle réalisation.

La solidarité entre jardiniers nous permet de réaliser de belles choses ensemble. Nous venons de terminer la réfection de toutes les toitures de nos cabanons, mais il nous faut encore achever l'entretien de toutes les boiseries.



Entraide et convivialité sont les moteurs des jardiniers. Nous cultivons nos potagers, mais nous prenons aussi du bon temps.

En 2024, des barbecues ont été organisés, offrant des occasions d'échanges amicaux autour de plats savoureux. Des classes de l'école du village sont venues à différentes périodes de l'année pour observer l'évolution des potagers. Les élèves ont participé à certaines plantations jusqu'à leur récolte, avec un épanouissement garanti.

Aujourd'hui, l'environnement, la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité sont aussi au cœur des préoccupations des jardiniers. Les jardins familiaux sont donc bien plus que de simples potagers. Ils permettent aux familles concernées de créer un véritable lien collectif et de s'imprégner de valeurs citoyennes telles que le respect, l'équité et l'égalité.

Rappelons que notre association est ouverte à tous les Corneillanaises et Corneillanais. Si vous souhaitez nous rejoindre et cultiver de bons légumes, vous serez toujours les bienvenus.

Bonne et heureuse année 2025. Le président : Jean-Marie COIEFFEY - 06 08 86 46 76

Yoga Club Força Réal

Le club de Yoga Força Réal, présent depuis 25 ans sur la commune, propose des cours de Hatha Yoga le lundi de 19h à 20h15 et le jeudi de 17h30 à 18h45.



Les cours ont lieu à la salle des Associations et sont dispensés par Isabelle, diplômée par la Fédération Française de Hatha Yoga. Ce type de Yoga est accessible à tous, débutants ou non, et quel que soit votre âge et votre condition physique.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, et pourquoi pas essayer un cours gratuitement.

Contacts : Denise 06 87 41 14 18 - Muriel 06 75 77 20 07 - Isabelle 06 89 37 11 08

> ASSOCIATION

Association Sports Corneilla

Voilà déjà deux ans que Sonia, notre intervenante, nous accompagne toutes les semaines pour nos cours de gym.

Depuis septembre, Sonia anime avec dynamisme et énergie les quatre cours hebdomadaires que l'association propose : Gym les lundi, mercredi et jeudi soir de 19h à 20h. Zumba le jeudi soir de 20h à 21h à l'Espace Força-Réal.



Un programme varié, riche et motivant avec gym douce, renforcement musculaire, abdos-fessiers, gainage, cardio Zumba, etc. Des séances qui se déroulent toujours dans la joie et la bonne humeur car Sonia propose des cours adaptés à tous les niveaux et pour tous les âges.

Notre association existe depuis plus de 25 ans grâce au dévouement et à l'engagement de nos intervenantes qui ont su, au fil des années, développer et promouvoir le bien-être et la santé grâce au sport.

Nous sommes très fières et heureuses d'accueillir chaque année de nouveaux adhérents et adhérentes. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à partager avec nous les bienfaits de la gymnastique, tant sur le plan physique que mental. Le sport est vital pour préserver notre santé.

Nous comptons sur vous ! Le bureau de l'Association Sports Corneilla



Viet Vo Dao Corneilla : auto-défense, art énergétique chinois et armes



Le Viet Vo Dao est avant tout un art de vie. Il contribue à la culture du corps et de l'esprit. Il recherche le contrôle de la respiration et de l'énergie, la maîtrise de l'équilibre et la coordination des mouvements. Il amène à la maîtrise de la peur face au danger et à la connaissance de ses propres réflexes. Il exige un travail suivi et assidu.

Les techniques traditionnelles permettent à tous d'acquérir des réflexes d'auto-défense, avec des techniques spécifiques pour les féminines. Le travail d'enchaînement de mouvements, ravissement pour les yeux, n'en demeure pas moins redoutable.

L'Auto-défense avec ses techniques pieds-poings-coudes-genoux-sauts tout le corps est sollicité et bénéficie d'une complète gymnastique. Le travail avec un partenaire permet l'apprentissage des techniques d'attaques et de défenses.

Les Armes : bâtons, sabres, fléaux, épées... Le pratiquant pourra apprendre à manipuler les armes lors de la deuxième année.

L'Art énergétique traditionnel chinois. Il permet d'acquérir une bonne et efficace concentration. Ce travail énergétique augmente et régule la résistance à l'effort, permettant ainsi de maintenir une bonne santé.

L'entraînement est adapté à chaque pratiquant. Les femmes, les enfants et les personnes âgées adoptent un travail approprié.

Pratique à l'Espace Força Réal le lundi de 20h00-22h30 et le mercredi de 20h00-22h30



Les Archers de Corneilla de la Rivière

Le club des Archers de Corneilla de la Rivière entame sa huitième saison. Nous sommes actuellement 21 archers au club, de 12 à 76 ans.

Le Forum des associations a été l'occasion de recevoir, sur notre stand, beaucoup de nouveaux archers, ce qui a permis de combler le turn-over que connaissent chaque année les clubs sportifs. N'hésitez pas à nous rendre visite sur le lieu de nos entraînements et pourquoi ne pas essayer de tirer quelques flèches ?

Cette année 2024 a encore été riche en résultats, avec le titre de champion départemental en salle pour Rémi. Pour cette nouvelle saison, nos jeunes archers se montrent très prometteurs et participent brillamment aux compétitions du département. Nos jeunes archers font régulièrement des podiums lors des compétitions jeunes. Léna, Célia ainsi que Karl sont tout près d'accéder à la catégorie officielle, encore un petit effort. Quant à nos plus jeunes, Maxime et Zoé, ils débutent les compétitions et se montrent très prometteurs.



Nous avons cette année deux nouveaux aides moniteurs, Charlotte et Michel, qui ont suivi une formation d'assistant entraîneur, permettant ainsi au coach du club de se « reposer ».

Les installations du club continuent de s'améliorer, même si les sangliers essaient de reprendre leurs droits. Divers aménagements sont prévus pour cette année, dont l'achat d'un container, qui sera financé en partie par les commerçants donateurs, que nous remercions. La liste sera mise sur nos réseaux sociaux. Ce container sera mis en place sur le terrain et décoré par un de nos donateurs.

La confection par la mairie d'une butte de terre est en cours, pour permettre aux futurs joueurs de tennis et de paddle de jouer en sécurité. À terme, la protection mesurera 4 mètres de haut. L'âge d'accès au club est de 12 ans. Le matériel est loué par le club.

Les horaires sont : Lundi : 17h00-18h30
Mercredi : 16h00-17h30 à l'Espace Força Réal
Samedi matin en extérieur : 10h00-11h30

Les archers confirmés disposent d'un accès libre en extérieur.



Association Tout pour les Enfants

Nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau bureau, constitué d'une équipe dynamique et engagée, prête à œuvrer pour le bien-être de nos enfants et de notre communauté : Blandine Rusterholtz notre présidente, Julie Vidal notre trésorière, Daniel Burdet notre secrétaire et Laura Quer notre vice-présidente.

Grâce à l'implication de chacun, nous avons pu, l'année dernière, reverser 4000 euros aux écoles, contribuant ainsi à divers projets éducatifs qui font la différence dans le quotidien de nos élèves.

Pour cette nouvelle année 2024-2025, nous avons de grandes ambitions et nous espérons pouvoir compter sur le soutien et l'engagement des parents et bénévoles pour nos futurs événements. Votre participation est essentielle pour nous permettre de continuer à apporter des ressources précieuses aux écoles et d'organiser des activités enrichissantes pour nos enfants.

Ensemble, nous pouvons réaliser de belles choses. Merci à tous pour votre soutien !
L'ensemble du bureau

Neurones en Folie : Une année intense en émotions !

Émotion de tristesse en début d'année lorsque de façon inattendue Michel Mangin nous a quittés. Très assidu aux séances et aux sorties il s'était impliqué en tant que trésorier de l'association. Il aura marqué Neurons en Folie par sa personnalité et sa grande générosité.

Récemment ce fut un choc pour tout le groupe lorsque nous avons appris ensemble, le décès de Jean-Claude Respaut. Sympathique adhérent de longue date, ami de beaucoup d'entre nous et copain d'enfance pour certaines, il laissera le souvenir d'une forte personnalité et d'un esprit brillant. Vive émotion !

Ces dernières semaines notre groupe a été affecté également par le départ d'Andrée Ros et Danielle Dutertre qui toutes les deux ont été de fidèles adhérentes jusqu'à ce que la maladie les empêche de poursuivre. Tristesse !

En avril nous avons reçue une grande Dame de 94 ans, Josette Torrent. Entrée dans la résistance à l'âge de 12 ans, à Perpignan, elle nous a raconté son histoire poignante. « Je n'ai fait que mon devoir » dit-elle. Emotion et admiration !

Dernièrement une séance déroutante sur la sécurité routière. Par équipes, sous la houlette de Pascal Ségut, enseignant de la conduite, nous avons affronté de façon pragmatique une révision du code de la route et de la sécurité en tant que piéton, cycliste ou automobiliste. Cette révision qui a déclenché des rires, des étonnements et même des contestations ne fût pas un luxe !



Une autre séance « spéciale » : un après-midi « scrabble » animée par notre compatriote André Maubayou. Là aussi par équipes, en disposant tous des mêmes lettres nous avons essayé de trouver le mot qui nous rapportait le plus de points. Compétition dans la bonne humeur ! Prêts à recommencer.

Au vu du nombre d'adhérents toujours croissant la mairie nous a ouvert les portes de l'Espace Força Réal. Quel changement positif ! Espace, lumière naturelle, micro..., bref d'excellentes conditions pour notre travail hebdomadaire en salle. Nous sommes très contents de pouvoir la retrouver en 2025.

Trois sorties ont ponctué cette année : visite du très bel Hôtel Pams à Perpignan, exposition magnifique Jean Lurçat au musée Rigaud, et voyage réussi de fin de saison à l'Abbaye de Fontfroide dans l'Aude.



Bonne année à tous les lecteurs. Françoise LARRERE, Présidente NEF - 06 18 01 88 40

Des nouvelles des commerçants

Les actions de l'année 2024 ont rencontré un franc succès auprès de vous. Merci de nous rester fidèles.



Le vide-grenier a fait son retour le dimanche de Pentecôte, suivi le 21 juin de la fête de la musique du village avec la participation du Café des Sports. Un grand merci donc à Jessica et Cyril ainsi qu'à l'ensemble des commerçants qui ont participé.

Cette année encore, nous avons organisé le jeu « Noël des commerçants » en partenariat avec la CCI. À gagner : une voiture au niveau départemental et des chèques-cadeaux Fédébons, offerts par l'association, à dépenser chez les commerçants et artisans de Corneilla.

En 2025, nous vous donnons rendez-vous pour le vide-grenier, la fête de la musique, etc. Vos artisans et commerçants restent à votre service et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Christian BOULFROY Président de Força Corneilla

COMMERCES & ENTREPRISES

**PROFESSIONNELS
ALIMENTATION
ET RESTAURATION**

Bar - Restaurant	CAFÉ DES SPORTS	09 83 54 57 63
Fruits, légumes, crèmerie	CHEZ JEAN-LOUIS	04 68 73 99 05
Produit de la ferme	LA FERME CATALANE	07 85 31 09 23
Pizzeria	PIZZA CORNEILLA	06 08 50 38 28
Traiteur, Evènementiel	CRYSTAL TRAITEUR	06 23 56 67 19
Épicerie Itinérante	LA FLEUR DES POIS	06 75 04 16 94

**PROFESSIONNELS
PRODUCTEURS**

Huile d'Olive	DE BENEDITTIS Pierre	04 68 57 22 23
Producteur viticole	DOMAINE BOUCABEILLE	06 09 06 37 88
Producteur viticole	DOMAINE LA BEILLE	04 68 57 17 82
Producteur viticole	DOMAINE LAFFORGUE	06 37 06 49 28
Flours & plantes	CHEZ ORQUIDEA	07 87 10 41 41
Fruits & légumes	BALLESTER/GRARD	06 73 54 40 28
	LA TÊT DANS LES LÉGUMES	07 50 08 29 88
	LES JARDINS DE ST SAUVEUR	06 42 05 36 58

**PROFESSIONNELS
DU BATIMENT**

Electricité	ELECTRICITÉ DU RIBERAL	06 20 04 88 15
	ELEC 66 DE LA TÊT	06 80 21 57 11
	VEM'ELEC	06 23 01 27 91
	DH-ELEC (David HERNANDEZ)	06 50 35 57 54
Electricité, Plomberie	BARROT Benoît	06 46 00 27 60
Maçonnerie	BARROT Cyril	06 29 97 67 43
	CORNEILLA CONSTRUCTION	06 12 46 83 13
Menuiserie	ROUMIGUERE	04 68 38 19 69
Peintre	PADRINES Alex	06 13 09 75 88
	Joël peinture	06 30 98 84 89
Peinture	LAFFON Vincent	06 42 84 56 52
Plomberie	AGDANE ENERGIE	06 80 00 28 13
	Plomberie du RIBERAL	06 20 76 41 76
Fabrication volets roulants	COSYWEE	04 68 57 42 22
Rénovation	KMS	06 21 85 04 61
	BARRERA Rolland	06 20 57 11 71
Climatisation	SUD ÉCO CLIM	06 88 08 49 54
Plaquiste	LE PLAQUISTE DE LA TÊT	06 50 72 84 61
Étanchéité	PLU DO	06 43 62 03 78
Menuiserie Nautique	BOIS AND BOAT	06 73 52 70 73
Rénovation intérieur	POSE CONCEPT (Ludovic GRAU)	06 63 78 28 91

**PROFESSIONNELS
DU SERVICE**

Aide à domicile	AIDOMIS	09 77 53 16 06
Carrossier	OBEJO Rémi	04 68 92 72 25
Salon de coiffure	COIFF 2000 (Louisa)	06 09 99 63 22
Garage automobile	Garage LM	04 68 57 23 35
Gestion d'entreprise	Isabelle CONSTAND	06 31 29 08 89
Jardinier paysagiste	LA CLEF DE SOL (Rémy DULUC)	06 12 89 97 52
Tabac-presse	LE GINETTE	04 68 57 15 83
Agent immobilier SAFTI	Fanny LINARÈS	06 22 05 65 28
Micro-crèche	MÔM'EN DOUCEUR	06 50 71 31 75
Transport de personne	TAXI ANGELS 66	06 34 02 74 71
Réparation, location, sorties	RE-CYCLE AVENTURE	06 63 44 28 91
Centre équestre	EQUITET RANDO	06 22 34 22 42
Composition fleurs séchées	COSMOS FLEURS	06 69 00 62 07
Salon de tatouage	SUKANYA TATOO	07 67 35 50 21
Marquages et Transformations	MT SOLUTIONS	06 22 97 23 48
Loisirs canin	PARC À WOUAF	06 34 52 42 99

**PROFESSIONNELS
DE SANTE**

Docteur CACHIA Christophe	152, route Nationale	04 68 57 37 78
LOUCHON Camille Orthophoniste	152, route Nationale	06 27 51 55 25
SOLER Justine Orthophoniste	152, route Nationale	06 22 15 91 06
SIRE Manon Diététicienne/Nutritionniste	152, route Nationale	07 66 32 88 08
HELMER Florence Diét./Nutritionniste et Coach sportif	152, route Nationale	07 88 55 31 57
JONCRET Claire Psychologue	152, route Nationale	06 50 49 91 93
DUMONTEL Catherine Masseuse bien-être	152, route Nationale	06 14 46 62 47
COUBRY TULIPANI Manon Ostéopathe	152, route Nationale	06 62 86 36 31
CATHELAT Carine Hypnothérapeute	152, route Nationale	06 62 04 02 21
IROD Adrian Kiné	152, route Nationale	06 58 24 11 13
IROD Andra Élena Kiné	152, route Nationale	06 59 78 58 61
Cabinet infirmier	152, route Nationale	04 68 51 78 26
Épilation définitive laser OSMOSE	152, route Nationale	06 87 99 86 43
Cabinet vétérinaire des Clos	152, route Nationale	04 11 81 50 30
Reflexo66 (Réflexothérapeute)	5 impasse des Garrotxes	06 20 22 40 63
Diététicienne Isabelle PÉRIE	125, route nationale	06 08 02 80 12
DEL SAZ CARRASCO Antonio Kiné	A domicile	06 58 24 11 13

Le centre médical, a ouvert ses portes et marque une étape importante pour le village en matière de santé.



Aménagé dans une partie de l'ancienne cave coopérative, ce lieu de santé de proximité apporte aux habitants une prise en charge coordonnée et de qualité.

Le médecin généraliste et propriétaire des lieux, Christophe Cachia, a installé son cabinet au rez-de-chaussée. On y trouve également deux orthophonistes, Camille Louchon et Justine Soler, ainsi que le cabinet Osmose d'épilation définitive au laser.

Aux premier et deuxième étages se sont installées deux diététiciennes, Manon Sire et Florence Helmer, qui est également coach sportif, mais aussi quatre infirmiers, Caroline Bouthier-Noblauc, Catherine Segut, Virginie Claveras et Ludovic Lirot, deux kinésithérapeutes, Adrian et Andra Irod, une psychologue, Claire Joncret, ainsi qu'une masseuse bien-être, Catherine Dumontel. Il reste encore 150 mètres carrés non cloisonnés au 2^{ème} étage, qui seront aménagés selon les besoins du ou des futurs spécialistes.

Le troisième étage, correspondant à l'intérieur de la tour conservée pour préserver l'originalité du bâtiment, comprend deux cabinets supplémentaires dont celui de Manon Coubry, ostéopathe et Carine Cathelat, hypnothérapeute.

Côté grande façade, au rez-de-chaussée, Nicolas Delamarche y a installé son cabinet vétérinaire des Clos en ce tout début d'année 2025.



Elfie BARRIER a ouvert son cabinet de réflexologie plantaire dans le village, en octobre 2024



Après une carrière d'enseignante en lycée pendant 10 ans et à la suite de son retour d'un voyage d'un an autour du monde, elle décide de concrétiser un projet qui lui tient à cœur.

C'est ici dans les PO, où elle souhaite s'installer de manière pérenne avec son conjoint, que le projet se développe.

La réflexologie en quelques mots : Le corps humain est cartographié sous les pieds. La réflexologie plantaire vectorielle permet de stimuler des organes en effectuant une pression sur la zone correspondante. C'est par un procédé d'arc reflexe que la communication va s'effectuer entre les zones du pied et les organes souhaités. C'est un fabuleux outil pour traiter tous les maux fonctionnels tels que les problèmes musculaires, tendineux, digestifs, hormonaux, stress, jambes lourdes, troubles du sommeil, traitement de la douleur pour les patients dialysés et autres, inflammations chroniques... Après une séance de réflexologie, la fonction naturelle d'auto-guérissons du corps est stimulée. Le système immunitaire est alors boosté.

Cette pratique est efficace à toute tranche d'âge allant du nourrisson à la personne âgée. N'hésitez pas à prendre RDV au 06 80 08 23 78

> VIE LOCALE

ASA DU CANAL D'ARROSAGE

Sécheresse : En 2023, le département des Pyrénées-Orientales a été durement impacté par la sécheresse. Ces conditions climatiques et le manque de pluies ont sévèrement affecté l'irrigation en provenance de la Têt.

C'est ainsi que toutes les ASA ont dû respecter un arrêté préfectoral afin de préserver l'eau du barrage de Vinça et de la rivière. Un tour d'eau strict a donc été mis en place et contraint les syndicats dans l'arrosage de leurs cultures.

En 2024, ces tours d'eau sont toujours d'actualité et diffusés sur le site de la mairie et panneaupocket. Ils sont également affichés en mairie.

Pour 2025, nous prévoyons la réfection du canal d'une partie de la rue du ruisseau.



CURAGE DU RÉSEAU

Les dates de coupures de l'eau pour effectuer le curage et le nettoyage du réseau sont :
DU SAMEDI 25 JANVIER 2025 AU DIMANCHE 9 FÉVRIER 2025 INCLUS.

Un faucardage, sans coupure d'eau, devra être effectué :
DU SAMEDI 12 JUILLET 2025 AU DIMANCHE 27 JUILLET 2025 INCLUS.

L'ASA rappelle que l'entretien du réseau est nécessaire pour l'utilisation de l'arrosage mais aussi diminuer, en cas de forte intempérie, les risques d'inondations.

L'ASA rappelle également que les usagers se doivent d'entretenir la propreté des agouilles ainsi que les tours d'arrosage.

Une tournée d'inspection sera effectuée par les Syndics et les travaux non réalisés seront faits par l'ASA. La facture sera adressée aux propriétaires aux prix fixés lors de l'Assemblée Générale du 26 mai 2009.

- 1,50 €uros HT le mètre linéaire pour le faucardage.
- 2,50 €uros HT le mètre linéaire pour le curage et le faucardage (nettoyage complet).

Meilleurs vœux 2025 à toutes et à tous.

INFOS PRATIQUES

Ramassage des ordures ménagères

Poubelle jaune : le mardi

Poubelle verte : le lundi et le jeudi au centre du village
Le jeudi uniquement pour les lotissements extérieurs.

Le verre : colonne de collecte du verre sur le parking
Clave verte, au Stade, aux Hortes et Cami de Baixas

La collecte de vêtements : colonne de collecte sur le
parking Clave verte et Cami de Baixas

Le carton : colonne sur le parking Clave verte et au Stade

Passage des encombrants :

Le 4^{ème} mercredi du mois sur inscription à la Mairie
jusqu'au lundi soir : 5/6 objets maximum qui ne
rentrent pas dans le coffre d'une voiture (Frigo, lave
linge, meubles, matelas...)

Ramassage des « déchets verts » :

Tous lundis : inscription en Mairie avant le vendredi
soir 17h.

Maximum 5 sacs de jardins (Big Bag)

Pour les branchages : nécessité de couper les grosses
branches au préalable et de les mettre en fagots.

Mairie de Corneilla de la Rivière

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 04 68 57 34 25

secretariat1@corneillalariviere.fr

www.corneilla-la-riviere.fr

Élu d'astreinte en dehors des heures d'accueil de la Mairie : 06 33 45 10 32

> EXPRESSION

TRIBUNE LIBRE

**Chères Corneillanaises,
Chers Corneillanais,**

Malgré le manque de dialogue que nous déplorions les années précédentes, pas de commissions, rétention de l'information... et malgré la disproportion des groupes composant le Conseil Municipal (nous ne sommes que 4 membres sur 19), nous avons obtenu satisfaction sur quelques dossiers :

Boîtes à lettres : Suite à la fermeture du bureau de Poste et sans qu'aucune commission n'ait eu lieu, à ce sujet il était décidé qu'une seule boîte à lettres serait positionnée au bureau de tabac du village. Nous avons obtenu que la municipalité maintienne la boîte à son emplacement actuel, au centre du village.

Sécurité Route Nationale : Nous avons évoqué à plusieurs reprises la nécessité de renforcer la sécurité sur cet axe en ralentissant la vitesse de circulation. Il a été décidé lors du Conseil Municipal du 15/02/2024

que des feux tricolores seraient installés aux deux entrées du village. C'est donc avec surprise que nous avons constaté que seule l'entrée Ouest en était équipée et de plus avec deux feux, dont un sortant d'une utilité douteuse. Nous sommes intervenus afin que l'entrée Est soit elle aussi équipée comme prévu et convenu. Nous rappelons qu'une décision prise en Conseil se doit d'être appliquée et ne peut être modifiée qu'avec l'aval du Conseil Municipal. A suivre...

Antenne SFR : Un projet de convention prévoyant l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur le stade municipal a été proposé par SFR en accord avec la commune. Au regard des risques générés auprès de la population par ce type d'équipement (proximité du jardin d'enfants, stade, quartier de la Clave Verte, éventuel groupe scolaire) nous avons obtenu l'éloignement de l'antenne et son installation près de la station d'épuration.

Gaz Radon : Nous avons rappelé à plusieurs reprises l'obligation faite aux collectivités d'évaluer

le niveau du gaz radon (gaz radioactif, cancérigène pulmonaire très présent à Corneilla) et de faire effectuer les travaux nécessaires en cas de besoin, sur les bâtiments scolaires : cantine, salles de classe et périscolaire, salles internet notamment. Nous avons finalement été entendus et une entreprise a été mandatée pour effectuer ces relevés.

Année 2025 année de transition : Au premier janvier Corneilla fera partie de PMM. La voix de notre commune (1 sur 88) saura-t-elle s'y faire entendre ?

En ce qui concerne le parc éolien, nous espérons que les recettes générées ne seront pas fléchées sur des projets « fantaisistes » mais à des projets environnementaux. Nous y veillerons.

Étant résolus à vous représenter au mieux, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous présentons à vous et à votre famille nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Les élus de Corneilla Autrement

Si Corneilla m'était conté...

1924-2024 - l'école « Les Tilleuls » a 100 ans !

Beaucoup de Corneillanais en connaissent les péripéties contées dans le livre « Quand chantaient les cigales ». Sa réalisation fut en effet un véritable parcours du combattant pour les municipalités successives.

Il faut savoir que de 1877 à 1924, le groupe scolaire occupait l'ancienne salle des fêtes avec ses deux classes de filles et la salle Yves Gandou avec ses deux classes de garçons. Au milieu, comme aujourd'hui, se trouvaient la mairie et, au premier étage, les logements de fonction des instituteurs.

Au fil des ans, ces locaux s'avérèrent exigus et insalubres : la rue servait de cour de récréation, il n'y avait pas de sanitaires, les classes étaient bondées, mal chauffées et peu aérées. Dès son élection en 1908, la municipalité des célibataires, dont tous les anciens du village connaissent les exploits, prit une décision importante : La construction d'un nouveau groupe scolaire.

Il faut préciser que Jules Ségué, à la fois directeur de l'école et secrétaire de mairie, fut l'inspirateur du projet. Il établira également les plans de la future école.

Première étape : l'achat du terrain. Deux choix s'offraient à eux :
- La parcelle située en face du château d'eau, chemin de Força-Réal.
- L'autre, sise à l'emplacement de l'actuelle école « Les Tilleuls ».

Un vaste débat s'engagea : beaucoup estimaient que le premier terrain était trop éloigné du centre du village et trop dangereux pour les enfants qui devaient traverser la route nationale pour y accéder. Argument qui fait sourire aujourd'hui car, à l'exception des charrettes, j'imagine mal une intense circulation automobile en 1908.

Le deuxième terrain paraissait plus consensuel, car plus proche des habitations. Il fut évidemment choisi. Néanmoins, certains soulignaient les risques d'inondation, vu la proximité de la rivière. La crue de 1940 allait hélas leur donner raison.

Dès l'achat du terrain, les fantaisies de la municipalité Auther firent que le projet traîna en longueur. Ce n'est qu'en 1913, sous le mandat de Joseph Albert, que les travaux débutèrent.

La suite est connue : août 1914, mobilisation générale, abandon du chantier. Pas pour tout le monde : la construction devint très vite le terrain de jeu idéal pour les jeunes garçons qui venaient s'y divertir, oubliant ainsi les malheurs de la guerre. Ils s'en donnèrent à cœur joie : concours de jets de pierre, édifications de cabanes, combats de cape et d'épée, dignes de « La Guerre des Boutons », avec toutes les dégradations qui s'en suivirent... Et comme les adultes et la municipalité avaient d'autres soucis avec les terribles nouvelles provenant du front, personne ne se préoccupa de la surveillance du chantier.

Pendant ce temps, à l'ancienne école, les classes fonctionnaient tant bien que mal mais sans les instituteurs, tous mobilisés. Pour les remplacer, l'inspection académique avait nommé de très jeunes institutrices sortant à peine de l'École Normale. Sans expérience pour la plupart, elles éprouvaient énormément de difficultés à obtenir un minimum de discipline. Les élèves de l'époque m'ont confié que le chahut était permanent.

Quatre longues années passèrent. À la fin de la guerre, la nouvelle municipalité d'Adrien Roig entreprit de relancer les travaux. Après un rapide état des lieux, ils constatèrent l'ampleur des dégâts causés par ces années d'abandon. Je cite : « tous les cabinets d'aisance démolis, tous les plafonds à reprendre car endommagés par les jets de pierre, une partie de la toiture à revoir... »

Il fallait donc agir vite car « chaque jour de retard ajoute de nouvelles dépenses pour la commune. » Le maire se rend à Elne au domicile de l'architecte M. Calmon. On lui apprend que celui-ci est décédé. La municipalité contacte alors un jeune ingénieur, Henri Gibert, qui, après avoir pris connaissance du dossier, doit l'abandonner suite à son rappel sous les drapeaux.

Finalement, c'est l'architecte Charles Marty qui prendra définitivement le relais. Les entreprises sont relancées : Pierre Archambeau pour le lot maçonnerie et Jules Ouradou pour le lot charpente menuiserie.

Ceux-ci font part de leurs exigences : impossible de reprendre les travaux tant que les intérêts des sommes dues depuis quatre ans ne leur seront pas versées. Refus unanime et indigné du Conseil Municipal qui précise que « la commune n'est pas coupable des retards occasionnés par la guerre. » Le dossier est à nouveau bloqué. Une interminable procédure s'annonce avec maints échanges de lettres, de palabres et de réunions. Ce dialogue de sourds va durer plus d'un an.

Fin 1922, la municipalité décide d'en finir et demande à l'architecte de proposer aux deux entrepreneurs la moitié des intérêts réclamés. Ceux-ci acceptent enfin. Un nouveau plan de financement est mis en place grâce à l'aide du Conseil Général et des parlementaires. Mais il faudra encore patienter six mois.

Les travaux ne démarreront que dans le courant de l'année 1923, et l'inauguration aura lieu le 1^{er} octobre 1924. Ouf ! Il aura donc fallu 16 ans depuis l'achat du terrain pour que l'école « Les Tilleuls » voit le jour. Côté garçons : Joseph Freu sera le premier directeur avec ses adjoints Joseph Hors et Hippolyte Escoffet. Côté filles : l'école sera dirigée par Rosalie Freu avec Isabelle Royer et notre compatriote Rose Boussie qui restera à son poste jusqu'à sa retraite en 1945.

En évoquant toutes ces péripéties, on ne peut qu'être admiratif devant la patience et la persévérance des élus, qui auraient pu, en guise d'humour, baptiser notre groupe scolaire : « École Le Miracle. »

Émile Péronne

**Photo : Année scolaire 1955-1956
CE1-CE2 Mme Romeu**

En haut de gauche à droite :

**Gérard CALVO, Clément PORRA, Lambert BORDANEIL, Charles MARSAL,
René LAVILLE, Yves CASEMITJANE, Renaud DÉDIES**

Au milieu de gauche à droite :

**Vincent CADÈNE, Guy SOLER, Éloi ROIG, Jacky QUINTANA, Alain BIERNE,
Robert PRATS, EMMANUEL ROS, Mathias ROS, Alain PUIG, Émile PÉRONNE**

En bas de gauche à droite :

**Marie GUITARD, Chantal MADINE, Alberte PALACIOS, Régine ARMINGAUD,
Marie BIBENT, Georgette DELACROIX, Andrée LAFFON, Régine QUINTANE,
Marcelle MARSAL, Noëlle SALVADOR**

